



## Différence permis de conduire et salaire.

Par **me-me**, le **04/07/2013** à **19:59**

Bonjour,

Nous sommes 2 collègues avec même statut, ancienneté et coefficient et nous exerçons le métier de chauffeur poids lourd.

Il a le permis super lourd avec remorque et moi non.

Mon employeur m'explique q'il gagne plus car cette différence de permis existe.

Mon employeur est-il dans son droit ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **moisse**, le **04/07/2013** à **20:10**

Oui

La convention nationale du transport routier fait une différence entre un conducteur super-lourds (groupe 7) et un conducteur poids lourds (groupe 3 à 6).

Par **moisse**, le **20/07/2013** à **08:17**

Si cela s'adresse à moi, je ne réponds jamais en privé.

Je ne suis pas qualifié pour dispenser autre chose que des opinions, des convictions, sur la base d'une bonne culture juridique et une expérience des tribunaux français.

C'est tout.

Par **Lag0**, le **21/07/2013** à **09:52**

Bonjour marinecrep,

Le propre de ce forum juridique est justement que les réponses données à un cas particulier peuvent servir à d'autres personnes.

Pour ce faire, les réponses doivent donc être apportées sur le forum et visibles de tous et non en privé.

Pour éviter le spam, je supprime votre adresse mail...

PS : Veuillez à rédiger correctement vos messages, le langage abrégé type SMS n'est pas de mise sur ce forum (et sur la plupart des autres d'ailleurs...)

Par **chaber**, le **21/07/2013** à **10:00**

bonjour marinecrep

J'ai déjà supprimé vos nombreux spots identiques qui n'apportent rien aux questions posées, mais renvoient simplement à votre adresse.

Il vous est toujours possible d'intervenir de manière constructive

Par **Tisuisse**, le **27/07/2013** à **07:39**

Bonjour,

A marinecrep :

En ma qualité d'administrateur, je confirme et soutiens les propos qui vont ont été tenus par nos modérateurs chaber et Lag0. Aussi, je supprime l'intégralité de vos messages qui renvoient systématiquement à votre adresse perso. Je vous invite à répondre de façon complète afin d'être visible de tous, au besoin en posant les questions complémentaires, et non à procéder comme vous le faite, et je vous en remercie bien vivement.

Bien à vous,  
Tisuisse,  
administrateur.